



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : clement.point@eure-et-loir.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération Chartres métropole

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: Centre-Val de Loire, nature: region, SIREN: 24
- Nom: CA Chartres Métropole, nature: CA, SIREN: 200033181

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des Services au Public
- SCOT
- Schéma directeur du Plan Vert
- Projet alimentaire territorial
- PADD
- SRADDET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- NPNRU
- ORT
- Contrat local de Santé
- Contrat de ville

- Contrat régional de solidarité territorial (CRST)
- OPAH
- Contrat régional de solidarité territoriale

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Action cœur de ville

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Ambition 1. Faire de l'agglomération un territoire résilient et durable
- Ambition 2. Consolider l'attractivité et le dynamisme économique de l'agglomération en valorisant ses particularités
- Ambition 3. Conforter l'articulation cœur d'agglomération / polarités de proximité pour renforcer l'attractivité et la cohésion territoriale et sociale du territoire

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Gestion des risques (inondations...)
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Efficacité énergétique
- Sensibilisation et animation de la transition
- Production d'énergies renouvelables
- Restauration et alimentation durable
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Espaces publics, espaces verts
- Santé et soins
- Sport
- Culture et patrimoine
- Loisirs

- Education
- Mobilités douces

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 52

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 150

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: CA Chartres Métropole, nature: CA, SIREN: 200033181
- Nom: Centre-Val de Loire, nature: region, SIREN: 24
- Nom: Eure-et-Loir, nature: departement, SIREN: 28
- Ademe
- Banque des territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : Caisse des dépôts - Banque des territoires, ADEME, Cerema, AESN, Région , Département, Chambre d'Agriculture, et Association Eure et Loir Nature

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Restauration et alimentation durable

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : CAUE

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€